



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93510>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **24-93510**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville CS10007, 60321 Compiègne cedex

Coordonnées :

Courriel : Service.marches@agglo-compiegne.fr

Adresse internet : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Point(s) de contact : Service de la Commande Publique

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRE22

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public pour l'exploitation d'un parc de stationnement de 50 places dit « parking Acary » situé 29 rue d'Amiens à Compiègne

Numéro de référence : ARC 24.121 LL

CPV - Objet principal : 98351000

Type de marché : Services

Description succincte : Concession de service public pour l'exploitation d'un parc de stationnement de 50 places dit « parking Acary » situé 29 rue d'Amiens à Compiègne

Valeur totale estimée (hors TVA) : 160000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 98351000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution ou de livraison : 29 rue D'Amiens 60200 Compiègne

Description des prestations : Concession de service public pour l'exploitation d'un parc de stationnement de 50 places dit « parking Acary » situé 29 rue d'Amiens à Compiègne

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 160000 euros

Durée de la concession : À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 31/08/2029

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer à l'article 1.17 du règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer à l'article 1.17 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : Les candidats peuvent répondre seuls ou en groupement. L'autorité concédante n'impose aucune forme de groupement. Toutefois, en cas de groupement conjoint, afin d'assurer la bonne exécution du contrat, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du contrat de délégation de service public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'autorité délégante. Un même opérateur économique ne peut déposer à la fois une candidature individuelle et une candidature dans le cadre d'un groupement, ni être membre de plusieurs groupements. La composition du groupement candidat ne peut pas être modifiée entre la remise des candidatures et la notification du contrat de délégation de service public, c'est-à-dire qu'elle ne peut ni s'adjoindre un nouveau membre, ni supprimer l'un de ses membres. Lorsqu'un membre d'un groupement d'opérateurs économiques entre dans l'un des cas d'interdictions de soumissionner visé aux articles L. 3123-1 et suivants du Code de la commande publique, le concédant exige son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande, sous

peine d'exclusion du groupement de la procédure (article L. 3123-16 du Code de la commande publique). L'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement devront être clairement précisés.

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Le concédant organise une visite des équipements, qui aura lieu le jeudi 19 septembre 2024 à 8h30 à l'entrée du parking. Les modalités sont indiquées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Adresse : 14, rue Lemerchier - CS 81114, 80011 Amiens cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 322336170

Télécopieur : +33 322336171

Courriel : Greffe.ta-amiens@juradm.fr

Adresse internet : <http://Amiens.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Peuvent être formés devant le tribunal administratif d'Amiens, dans les conditions fixées par le Code de Justice Administrative (CJA) : - un référé précontractuel, avant la signature du contrat, selon les modalités fixées à l'article L.551-1 du CJA ; - un référé contractuel, après la signature du contrat, selon les modalités fixées aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA ; - un recours de plein contentieux, après signature du contrat, selon les modalités fixées aux articles R421-1 et R431-2 à R431-3 du CJA. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de deux mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA) ; - un recours pour excès de pouvoir contre les actes administratifs de la Personne Publique en lien avec la présente procédure selon les modalités fixées par l'article R.421-1 du CJA. Chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant chaque recours peut être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA) Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecoursTélerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Adresse : 14, rue Lemerchier - CS 81114, 80011 Amiens cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 322336170

Télécopieur : +33 322336171

Courriel : Greffe.ta-amiens@juradm.fr

Adresse internet : <http://Amiens.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2024